



UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

18 rue de la Grange Batelière - 75009 PARIS

Tél : 01.43.54.21.26

contact@union-syndicale-magistrats.org

www.union-syndicale-magistrats.org

Paris, le 2 septembre 2022

Monsieur le Ministre,

Par courriel du 1^{er} août, vous avez convié l'USM pour un « second moment d'échange » le 16 septembre prochain « à la suite de la remise du rapport des Etats Généraux de la Justice ».

J'avais décliné votre première invitation pour le 21 juillet et vous avais adressé le message suivant :

« L'USM croit en la nécessité d'un travail collectif et d'une concertation approfondie pour faire progresser la justice. Nous souhaitons parvenir à un consensus sur les points essentiels des réformes qui seront envisagées, en participant, de manière plus approfondie que dans le cadre des travaux préparatoires à ce rapport, à une large discussion qui permette de confronter les points de vue. Cependant, nous avons indiqué à votre directeur de cabinet que la reprise du dialogue ne pouvait avoir lieu tant que nos demandes n'obtenaient pas de réponse, notamment quant à l'ampleur des recrutements envisagés pour la magistrature et le greffe, Madame Borne n'ayant pas détaillé ce point dans son discours, et à l'ouverture de négociations salariales. ».

Nous savons que des projets de réforme sont en cours de rédaction depuis plusieurs mois au sein des directions du ministère, en parallèle des états généraux et sans en attendre les conclusions.

Vous avez annoncé vouloir faire part à Madame Borne « courant septembre » de vos principales orientations. Vous semblez donc estimer que le dialogue social, sur des sujets aussi divers et nombreux que ceux abordés à l'occasion des Etats généraux, peut se dérouler de mi-juillet à mi-septembre. « L'esprit de concertation » que vous évoquez dans votre courriel nous semble dès lors purement incantatoire.

Monsieur Eric DUPOND-MORETTI
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
13, place Vendôme
75001 PARIS

L'USM a toujours participé à l'ensemble des discussions au sein du ministère de la justice, elle donne systématiquement son avis sur les projets au sujet desquels elle est sollicitée et elle porte également des demandes auxquelles elle souhaiterait que la Chancellerie s'intéresse.. L'USM a participé à la phase de concertation lors des états généraux de la Justice, dans le cadre des ateliers comme devant le comité Sauvé. Les magistrats lui accordent toute leur confiance et se sont massivement mobilisés pour le faire savoir lors des dernières élections professionnelles, à l'occasion desquelles l'USM a recueilli plus de 62% des voix.

Nous vous avons écrit à sept reprises en 2022, dont quatre fois depuis votre renouvellement à la tête de ce ministère. Un seul de nos courriers a reçu une réponse, en avril dernier, par l'intermédiaire du directeur des services judiciaires.

Vous avez annoncé que vous seriez le ministre « du dialogue et de la concertation ». Manifestement nous n'en partageons pas la même conception. Nous vous avons fait part de la nôtre lors de notre première rencontre le 21 juillet 2020. Pour l'USM, ces deux mots ne sonnent pas creux : ils ont un sens positif et constructif. Pour vous le démontrer, nous vous adresserons dans les prochains jours une note d'analyse des préconisations du rapport Sauvé. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous y abordons les thèmes qui nous paraissent les plus importants : les réformes que l'USM souhaite plus particulièrement voir aboutir, celles avec lesquelles elle est en totale opposition, celles qui pourraient recevoir son approbation sous réserve de précisions quant à leur contenu et celles auxquelles elle est favorable.

Votre directeur de cabinet nous a indiqué que les discussions sur le rapport Sauvé ne comporteraient aucun sujet tabou. Nous en déduisons que les questions de rémunération et d'attractivité de la profession dans un contexte de recrutement massif, abordées par le rapport, en font nécessairement partie.

Souhaitant voir dans votre nouvelle invitation une volonté à la fois de renouer le dialogue avec notre organisation syndicale, que vous ignorez depuis deux ans, et de répondre favorablement à nos demandes de recrutements massifs et de négociations salariales, nous serons présents le 16 septembre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.



Céline PARISOT
Présidente de l'USM